

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 15 août 2019 à 13 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et Chef de division – soutien administratif
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut d'arrondissement
M. René Girard, Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine
Mme Kime Jeanty, technicienne juridique
M. Luc Lafrance, chef de division par intérim – sports et loisirs
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement
Mme Kalina Rykowska, conseillère en gestion des ressources financières

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 13 h 01.

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLUS(ES)

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 13 H 02 ET SE TERMINE À 13 H 03.

CA19 16 0288

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15 AOÛT 2019, 13 H

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 15 août 2019, 13 h, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 13 H 03 ET SE TERMINE À 13 H 10.

Lors de toute séance extraordinaire du conseil, les questions adressées au conseil doivent se rapporter uniquement aux sujets inscrits à l'ordre du jour (art. 33, *Règlement sur la procédure des séances du conseil* (AO-1)).

Le président de la séance annonce qu'il limite à trois interventions le nombre de questions portant sur un même sujet (art. 34 al. 2 du *Règlement sur la procédure des séances du conseil* (AO-1)).

| CITOYENS | SUJETS |
|-------------|---|
| MARC POULIN | FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE D'OUTREMONT |

CA19 16 0289

OCTROYER UN CONTRAT D'UN MONTANT DE 131 140,49 \$ (TAXES INCLUSES) À L'ENTREPRENEUR BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTÉE. POUR DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET INSPECTION TÉLÉVISÉ DES CONDUITES D'ÉGOUTS INCLUANT LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES RÉSIDUS SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT OUTREMONT POUR UNE DURÉE FIXE DE VINGT-QUATRE (24) MOIS, SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC NO 19-17357 (2 SOUMISSIONNAIRES) - AUTORISER UNE DÉPENSE TOTALE DE 144 254,54 \$ (INCLUANT LES TAXES) - DÉPENSE ASSUMÉE PAR LA DRE ET LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

D'OCTROYER un contrat d'un montant de 131 140,49\$ (taxes incluses) à l'entrepreneur Beauregard Environnement Ltée. pour des travaux de nettoyage et inspection télévisé des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus sur le territoire de l'arrondissement Outremont pour une durée fixe de vingt-quatre (24) mois, suite à l'appel d'offres public no.19-17357;

D'AUTORISER une dépense de 13 114,05\$ (taxes incluses) à titre de budget de contingences;

D'AUTORISER une dépense totale de 144 254,54\$ (taxes incluses) pour des travaux de nettoyage et inspection télévisé des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus sur le territoire de l'arrondissement Outremont;

D'IMPUTER ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1196965004

CA19 16 0290

OCTROYER À L'AGENCE SERVICES DE SÉCURITÉS NEPTUNE (NEPTUNE SECURITY SERVICES INC.) UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2019, AVEC UNE PROLONGATION POSSIBLE DU 1ER AU 14 NOVEMBRE 2019, POUR LA FOURNITURE DU PERSONNEL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE D'OUTREMONT POUR UN MONTANT TOTAL MAXIMAL DE 92 147,07 \$ - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

D'OCTROYER à l'agence Services de sécurités Neptune (Neptune Security Services inc.) un contrat de gré à gré du 1^{er} septembre au 31 octobre 2019, avec une prolongation possible du 1^{er} au 14 novembre 2019, pour la fourniture du personnel de la Sécurité publique d'Outremont pour un montant total maximal de 91 147,07 \$ (incluant les taxes);

D'AUTORISER une dépense maximale de 1 000 \$ (incluant les taxes) à titre de budget de contingences;

D'AUTORISER une dépense totale maximale de 92 147,07 \$ (incluant les taxes) pour la fourniture du personnel de la Sécurité publique d'Outremont;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1196695015

CA19 16 0291

APPROUVER LA TROISIÈME CONVENTION DE MODIFICATION DU BAIL PAR LAQUELLE LA VILLE LOUE DE DÉVELOPPEMENT OLYMBEC INC. UN LOCAL D'UNE SUPERFICIE DE 2 334 PI² AU 2E ÉTAGE DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 6600, RUE SAINT-URBAIN, POUR LES BESOINS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT, POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS, À COMPTER DU 1ER AOÛT 2019 - BÂTIMENT 8238 - AUTORISER À CET EFFET UNE DÉPENSE TOTALE DE 110 981,69 \$ (INCLUANT LES TAXES) - AUTORISER LA CHEF DE DIVISION - SOUTIEN ADMINISTRATIF, À SIGNER LADITE CONVENTION DE MODIFICATION DE BAIL - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

D'APPROUVER la troisième convention de modification du bail par laquelle la Ville loue de Développement Olymbec Inc. un local d'une superficie de 2 334 pieds carrés situé au 2^e étage de l'immeuble située au 6600, rue Saint-Urbain, pour les besoins de l'arrondissement d'Outremont, pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} août 2019;

D'AUTORISER à cet effet une dépense de 110 981,69 \$ (taxes incluses), le tout selon les termes et conditions prévus à la troisième convention de modification du bail;

D'AUTORISER la chef de division – Soutien administratif à signer ladite convention de modification de bail;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement d'Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1198042009

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 13 H 15.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Me Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 septembre 2019.